

Message important pour tous les membres CMCM ayant souscrit à la couverture optionnelle DENTA & OPTIPLUS !



La participation de la CMCM aux frais de la chirurgie réfractive est de 1.000 €/œil.

Afin de vous éviter d'avancer l'intégralité des frais de l'intervention, la CMCM a mis en place un système de tiers payant avec certains cabinets ophtalmologiques. Afin d'en profiter, il est primordial d'informer le cabinet concerné de votre affiliation à la CMCM avant l'intervention.

À ce jour, le tiers payant est disponible dans les cabinets suivants :

- Cabinet de Chirurgie Réfractive Findel (www.augenlaser.lu)
- Centre Ophtalmologique Monterey (www.centremonterey.lu)
- Centre Ophtalmologique Place de Paris (www.copp.lu)
- Smile Eyes à Trèves (www.smileeyes.de/trier)
- Augenlaserklinik Saar (<http://www.augenlaserklinik-saar.de/>)

Cette liste sera complétée au fur et à mesure des accords conclus.

MIR SINN DO. FIR JIDDEREEN.

 [cmcm_luxembourg](https://www.facebook.com/cmcm_luxembourg)

 [@cmcm_lu](https://www.instagram.com/@cmcm_lu)

 [CMCM Luxembourg](https://www.youtube.com/CMCM Luxembourg)

 [cmcm_lu](https://twitter.com/cmcm_lu)

 myCMCM

CMCM
ÄR GESONDHEETSMUTUELLE
ZANTER 1956